

Compte rendu de la réunion du 10 avril 2015

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Eric MASSÉ, Daniel TRUCHY

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Jean-Baptiste PEYRAUD, Florence VIÉ

Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Point sur le championnat

Modification à apporter au compte-rendu du 21/11/14 pour la 5ème journée de championnat du 26/10/14 : retrait de l'amende appliquée à Joigny 2 pour 7 licences sans photo (forfait de 25 €).

Coupe de l'Yonne du 08/03/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	David ROGER (Villeneuve-la-Guyard)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Villeneuve-la-Guyard
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Beaumont (nom du dirigeant non indiqué) Guerchy (case pharmacie non cochée) Saint-Sérotin (n° licence du dirigeant et de l'arbitre non indiqués)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Vergigny (feuillet bleu) Saint-Georges (feuillet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Baptiste POUMEAU (Chailley)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Migennes vétérans score match FMC Sens/Migennes vétérans : 3-0 et 1 pt pour Migennes vétérans

14ème journée de championnat du 15/03/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Hassan HLALI (Avicenne) Benisson THERVILLUS (Mailly-la-Ville)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chailley (nom du club non indiqué) Escamps (groupe non indiqué) Guerchy (n° licence du dirigeant non indiqué)

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Senan 1 (feuillet bleu) Chéroy et Vergigny (feuillet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Kevin MAHIEU et Grégory VAUTRIN (Bussy-en-Othe)
Cas particuliers : ➤ 3 cartons jaunes pour l'équipe de Mailly-la-Ville, soit 1 pt de moins au classement ➤ le club de Brienon ayant sollicité le report du match Brienon/Saint-Denis, alors qu'il avait déjà comptabilisé le nombre maximum de deux reports autorisés au cours d'une saison, et le match n'ayant pas eu lieu, la commission applique la sanction sportive du règlement (I/6 paragraphe A alinéa 1), soit match perdu 0-3 et 0 pt au classement	

Coupe de l'Yonne du 22/03/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Franck VOISIN et Stéphane END (Envol Rive Droite)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Egriselles
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Montacher (nom du dirigeant non indiqué) OL Martinot 1 (nom de l'arbitre non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chailley, Escamps, Montacher, Saint-Denis-les-Sens (feuillet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Nicolas DOROTTE (Augy)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Domats (match de championnat) score match ACSRA / Domats : 3-0 et 1 pt pour Domats
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe d'Envol Rive Droite, soit 1 pt de moins au classement	

Journée de rattrapage du 29/03/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Mustafa SIMSEK (ACSTA) Cédric DEJAUNE (Vinneuf-Courlon)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Seignelay (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Montacher (feuillet bleu) ACSTA, Senan 1 (feuillet blanc)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Mathieu BRUNET, Sébastien BUSSEROLLES, Frédéric CHARRIERE, Patrick DYNAK et Grégory VAUTRIN (Bussy-en-Othe)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Saint-Julien score match Envol Rive Droite/Saint-Julien : 3-0 et 1 pt pour Saint-Julien

Journée de rattrapage du 05/04/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Charles CUENYA (Brichères)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Guerchy (feuillet bleu) Bussy-en-Othe et Véron (feuillet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Joigny 2</u> score match Vergigny/Joigny 2 : 3-0 et 1 pt pour Joigny 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 22,68 € à Vergigny par le biais de la caution <u>ACSTA</u> score match Vinneuf-Courlon/ACSTA : 3-0 et 1 pt pour ACSTA qui devra verser une indemnité kilométrique de 65,61 € à Vinneuf-Courlon par le biais de la caution

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Brienon-sur-Armançon</u> score match Joigny 1/Brienon : 3-0 et 0 pt pour Brienon qui devra verser une indemnité kilométrique de 14,58 € à Joigny 1 par le biais de la caution
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Brichères, soit 1 pt de moins au classement	

Formation des arbitres

Lors de la session d'arbitrage du 21 mars 2015, 6 candidats se sont présentés : 3 ont été reçus, 2 ont été admis au rattrapage et 1 a été recalé.

Récapitulatif des reports de matches

Dimanche 19 avril 2015		
Coupe		Matches de poule du 1 ^{er} février 2015
Championnat	Groupe E	Ormoy / Beaumont
Vendredi 1 ^{er} mai 2015		
Coupe		Quarts de finale de Coupe
Championnat	Groupe D	Montacher / Vinneuf-Courlon
	Groupe F	Guerchy / Saint-Martin Loisirs
Vendredi 8 mai 2015		
Championnat	Groupe A	Paron Noé 1 / Esnon
	Groupe C	Chevannes 1 / Senan 2
	Groupe E	Beaumont / ACSRA
	Groupe F	Egriselles-le-Bocage / Chailley
		Chevannes 2 / Joigny 2
Dimanche 10 mai 2015		
Championnat	Groupe D	Saint-Valérien / Merry Saint-Aubin 2
	Groupe F	Chailley / Guerchy

Candidatures commission et vœux des clubs

Candidatures pour les élections à la CTD football : elles sont à envoyer dès à présent par mail (bizot89@orange.fr) ou courrier (15 rue du Chardonnay à Auxerre) avant le 15 mai 2015 (peuvent postuler les personnes qui étaient licenciées la saison précédente et qui sont à jour de licence pour la saison en cours).

Les membres de la commission sortants sont : José VIÉ, Raymond THILLOU, Francis PETITCOLLOT, Marie-Claude MOREAU, Christophe BONY, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX et Jean-Baptiste PEYRAUD.

Les clubs sont invités à envoyer leurs propositions d'aménagement ou modification du règlement sportif au secrétariat de la commission (mêmes coordonnées que pour les candidatures) avant le 15 mai 2015.

Publicités pour le prochain calendrier

La recherche de partenaires pour le calendrier doit débiter dès à présent. En plus des sponsors figurant déjà sur le calendrier, il faut s'efforcer de contacter de nouveaux partenaires.

Florence VIÉ se charge de faire un point sur les corps de métiers manquants sur le calendrier et qu'il conviendra donc de cibler.

Questions diverses

➤ L'association Pollen Saint-Sérotin a fait acte de candidature pour accueillir les clubs pour la réunion annuelle du vendredi 26 juin 2015. La commission football accepte la candidature.

➤ Jacky HERVOUET a présenté le rapport de l'activité football à l'AG départementale UFOLEP du 28 mars 2015.

➤ Lecture du courrier du président du club de Saint-Valérien : le 15 mars 2015, l'équipe s'est déplacée pour jouer à Villeneuve-la-Guyard. Tous les terrains étant occupés, le club de Villeneuve-la-Guyard a alors proposé de jouer le match 15 kms plus loin, en Seine-et-Marne, ce qui a été accepté par Saint-Valérien, afin de rester dans l'esprit UFOLEP.

Le club de Saint-Valérien sollicite cependant le remboursement des frais kilométriques supplémentaires, soit 24,30 € (30 kms x 3 x 0,27 €) par le biais de la caution. Cette demande est acceptée par la commission par 6 voix pour et 1 abstention (Fany et Thierry GILBERT n'ont pas pris part au vote).

➤ Lecture du rapport du Stade Auxerrois 1 concernant des menaces à l'arme blanche qui ont eu lieu le 22 mars 2015 pendant le match Villeneuve-l'archevêque/Stade Auxerrois 1 et lecture du rapport de l'arbitre.

Ces faits relevant d'une procédure pénale, la commission football ne peut donc se prononcer mais rappelle toutefois aux clubs qui reçoivent qu'ils sont responsables de leurs spectateurs et qu'il faut leur demander de faire preuve de plus de sportivité.

➤ Le club de Migennes a fait forfait général dans le championnat vétérans.

➤ José VIÉ et Raymond THILLOU rencontreront le vendredi 24 avril prochain une équipe de l'Aube qui souhaite s'engager dans notre championnat la saison prochaine.

➤ La commission disciplinaire de 1ère instance, réunie le 27 mars 2015, a prononcé une suspension de compétition du 27 mars au 27 septembre 2015 à l'encontre de Abdelwahad HAJJI et Redouane ARBAOUI du club EE Saint-Valérien.

Décision sportive de la commission pour la rencontre EE Saint-Valérien/ Brienon du 21/12/14 : match perdu pour EE Saint-Valérien 0-3 et 0 pt.

Date de la prochaine réunion : Vendredi 22 mai 2015 à 20h
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU